COMMENT UTILISER TRANSPORT SOLIDAIRE ?

Au moins une semaine avant votre premier déplacement, contacter l'association afin de constituer votre dossier de bénéficiaire.

Contactez l'association au moins 48 heures avant le déplacement. Toute demande de déplacement pour le lundi doit être formulée le jeudi précédent.

L'association vous rappelle une fois le déplacement organisé avec un conducteur bénévole.

Au jour et à l'heure convenus, le conducteur bénévole vous prend en charge chez vous et vous amène à l'endroit souhaité.
Sur place, il peut vous accompagner et vous attendra dans une limite de 2 heures.

A l'issue du déplacement, vous règlez directement au conducteur votre participation de 0,20€ ou 0,30€ (selon vos ressources) par kilomètre parcouru.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER :

TRANSPORT SOLIDAIRE

Téléphone : 07.49.84.09.50
Mail :
transportsolidaire.pasdecalais@famillesrurales.org

Onyva – La mobilité en Pays de Lumbres
Pays de Lumbres

Un service coordonné par l'association Familles Rurales Surques et environs et la Communauté de Communes du Pays de Lumbres

Familles rurales – Vivre mieux ! | Association de Surques et environs

Familles Rurales
Surques et environs
19 rue de la place
62850 Escoeuilles
transportsolidaire.pasdecalais@famillesrurales.org

Association loi 1901, membre de Familles Rurales, fédération nationale, reconnue d'utilité publique

TRANSPORT SOLIDAIRE

UNE AIDE AUX DÉPLACEMENTS, POUR LES HABITANTS, PAR LES HABITANTS.

Familles rurales – Vivre mieux ! | Association de Surques et environs

QUAND UTILISER TRANSPORT SOLIDAIRE ?

DU LUNDI AU VENDREDI, ENTRE 8H00 ET 19H00, MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU DE CONDUCTEURS BÉNÉVOLES POUR VOUS TRANSPORTER ET VOUS ACCOMPAGNER

COMMENT PUIS-JE EN BÉNÉFICIER ?

° Vous avez des difficultés pour effectuer vos déplacements

° Vous êtes retraité, bénéficiaire du RSA, demandeur d'emploi, salarié, en incapacité physique, sans moyen de locomotion ou sans permis,

° Vous avez une difficulté exceptionnelle

° Vous disposez de ressources limitées et inférieures à 1100€ par mois et par adulte, et 550€ par personne à charge
Tarifs : 0,20€ par kilomètre effectué

° Vos ressources sont comprises entre 1100€ et 1300€ par mois et par adulte et 650€ par personne à charge
Tarifs : 0,30€ par kilomètre effectué

° Devenez adhérent !

CONTACTEZ L'ASSOCIATION POUR VOTRE INSCRIPTION, AU MOINS UNE SEMAINE AVANT VOTRE PREMIER DÉPLACEMENT

POURQUOI FAIRE APPEL À TRANSPORT SOLIDAIRE ?

- Ma grand-mère a besoin d'aide
- J'ai rendez-vous chez le médecin
- J'ai un entretien d'embauche
- Je dois aller faire mes courses
- Je me suis cassé le pied ...

DEVENEZ CONDUCTEUR BÉNÉVOLE

Vous souhaitez consacrer du temps à une action d'entraide et de solidarité ?

Vous disposez d'un véhicule et acceptez de l'utiliser pour transporter des personnes qui rencontrent des problèmes de mobilité ?

Vous vous engagez à signer et respecter la charte de bonne conduite ?

COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous serez sollicité en fonction de vos disponibilités.

Pour chaque kilomètre parcouru, un défraiement de 0,40€, non imposable, vous sera versé.

CONTACTEZ L'ASSOCIATION POUR VOUS FAIRE CONNAÎTRE !